



Juristat

Centre canadien de la statistique juridique



Statistique Canada – n° 85-002-XIF au catalogue, vol. 27, n° 8

L'homicide au Canada, 2006

par Geoffrey Li

Faits saillants

- La police a déclaré 605 homicides au Canada au cours de 2006, soit 58 de moins que l'année précédente. Après deux années de croissance, le taux national d'homicides a chuté de 10 % pour s'établir à 1,85 homicide pour 100 000 habitants.
- Les baisses les plus marquées ont été constatées en Ontario, en Alberta, au Manitoba et au Québec. Dans cette dernière province, le taux d'homicides était le plus bas en 40 ans. La Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard étaient les seules provinces où le nombre d'homicides a progressé.
- Le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a diminué de 16 % en 2006, après trois années de croissance. En 2006, 190 personnes ont été tuées avec une arme à feu, soit 33 de moins qu'en 2005. Tout comme la tendance du nombre total d'homicides, la tendance à long terme du recours aux armes à feu pour commettre des homicides est généralement à la baisse depuis le milieu des années 1970.
- En 2006, le taux d'homicides commis avec une arme de poing et le taux d'homicides commis avec une carabine ou un fusil de chasse ont tous les deux accusé une baisse. L'utilisation de carabines et de fusils de chasse diminue de façon générale depuis le milieu des années 1970, tandis que le recours aux armes de poing est demeuré relativement stable au cours des 15 dernières années.
- Parmi les 45 armes à feu qui a été récupérée et l'identité du propriétaire a pu être établie, la police a déclaré 26 appartenaient à l'auteur présumé, 2 à la victime et 17 à une autre personne. On avait signalé le vol de l'arme à feu dans 10 de ces affaires.
- Le taux de jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'homicide a atteint son plus haut point depuis le début de la collecte de ces données en 1961. Au total, on a dénombré 84 jeunes auteurs présumés en 2006, soit 12 de plus qu'en 2005.
- La police a déclaré que 1 homicide sur 6 était attribuable à un gang en 2006, soit la même proportion qu'en 2005. De toutes les provinces, le Québec a affiché la proportion la plus forte d'homicides attribuables à des gangs; dans cette province, c'était le cas d'un peu plus de 1 affaire sur 4.
- La plupart des victimes (83 %) connaissaient au moins un de leurs agresseurs. Un peu plus du tiers ont été tuées par un membre de la famille et le tiers, par une connaissance. En outre, 12 % ont été tuées par une personne qu'elles avaient connue dans le cadre d'activités criminelles, les étrangers représentant le reste des agresseurs (17 %).
- Après quatre ans de recul, le taux d'homicides entre conjoints s'est accru légèrement en 2006. Il s'est produit 78 homicides entre conjoints, soit 4 de plus qu'en 2005. Le taux d'homicides entre conjoints est généralement en baisse depuis le milieu des années 1970.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 85-002-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications. ISSN 1205-8882

Ce produit n° 85-002-XPF au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 11 \$CAN l'exemplaire et de 100 \$CAN pour un abonnement annuel. La version imprimée peut être commandée par téléphone au 1-800-267-6677. ISSN 1209-6385

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$CAN	78 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	130 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

Octobre 2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de la transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences » – « Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.



Introduction

Les homicides représentent une proportion relativement faible (0,02 %) de tous les crimes portés à la connaissance de la police au Canada chaque année. L'homicide comprend quatre types d'infractions au *Code criminel* : le meurtre au premier degré, le meurtre au deuxième degré, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide¹. Au moyen de l'Enquête sur les homicides, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données détaillées auprès de la police sur tous les homicides qui surviennent au Canada.

Dans le présent *Juristat*, on examine les tendances des homicides aux échelons du pays, des provinces et territoires, et des régions métropolitaines de recensement. On y présente également des renseignements sur les méthodes de perpétration des homicides (incluant le recours aux armes à feu); sur le lien entre l'auteur présumé et la victime (comme les homicides entre conjoints et les autres homicides dans la famille); sur les homicides attribuables à des gangs; sur l'implication des victimes dans des activités illégales; et sur les homicides commis par des jeunes.

Le taux national d'homicides chute de 10 % en 2006

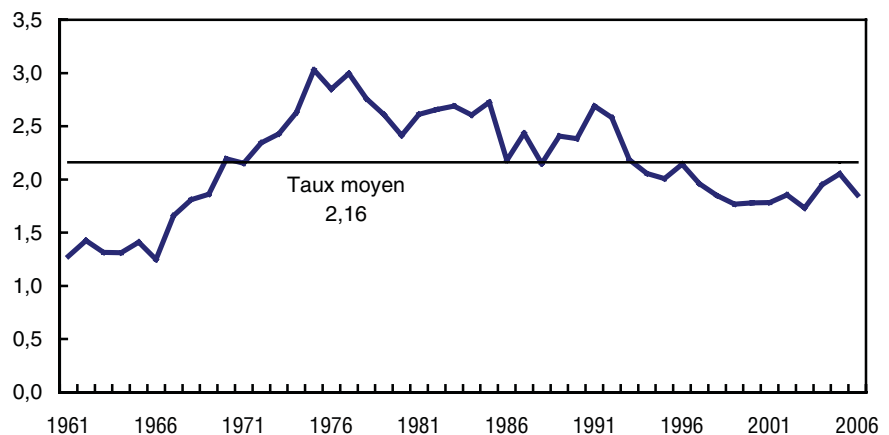
Après deux années de croissance, le taux d'homicides a chuté en 2006. La police a déclaré 605 homicides en 2006, soit 58 de moins que l'année précédente (tableau 1). Dans l'ensemble, il y a eu 1,85 victime d'homicide pour 100 000 habitants, un taux en recul de 10 % par rapport à l'année précédente (tableau 2). Par comparaison, les taux de nombreux autres types de crimes de violence ont progressé en 2006 : la tentative de meurtre de 3 %, les voies de fait graves de 5 %, les voies de fait armées ou causant des lésions corporelles de 4 %, le vol qualifié de 6 % et l'enlèvement ou la séquestration de 12 % (Silver, 2007).

Depuis 1961, alors que des données nationales sur les homicides ont été recueillies pour la première fois, deux tendances distinctes se sont dessinées. Après une période de stabilité entre 1961 et 1966, le taux d'homicides a plus que doublé pendant les 10 années suivantes, atteignant le sommet de 3,03 victimes d'homicide pour 100 000 habitants en 1975. Depuis cette année-là, le taux d'homicides a graduellement fléchi, tout en affichant des fluctuations annuelles. Toutefois, le taux de 2006 demeure plus élevé que les taux enregistrés au début des années 1960.

Figure 1

Le taux d'homicides a atteint un sommet au milieu des années 1970

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Comparaisons internationales

En 2006, le taux d'homicides au Canada (1,85) était environ le tiers de celui des États-Unis (5,69). Alors que le taux canadien a chuté de 10 % en 2006, le taux américain est demeuré pratiquement inchangé. Une comparaison des chiffres des autres pays révèle que le taux d'homicides canadien se rapprochait de celui de l'Écosse et qu'il était inférieur aux taux affichés par l'Allemagne, la Suède, la Finlande et la Nouvelle-Zélande. Le taux du Canada enregistré en 2006 était supérieur aux taux de l'Angleterre et du pays de Galles, de l'Irlande du Nord, de l'Australie et du Japon.

Tableau explicatif

Taux d'homicides pour certains pays, 2006

Pays	Taux pour 100 000 habitants
Turquie ¹	6,23
États-Unis	5,69
Allemagne ¹	2,90
Suisse ¹	2,73
Suède ¹	2,64
Nouvelle-Zélande	2,37
Finlande	2,12
Canada	1,85
Écosse ²	1,83
Hongrie ¹	1,64
Angleterre et pays de Galles ³	1,41
France	1,39
Irlande du Nord ³	1,32
Australie	1,06
Danemark	0,90
Japon ¹	0,64
Hong Kong	0,51
Singapour	0,38

1. Les chiffres sont tirés des données pour 2005.

2. Les chiffres sont tirés des données pour 2005/2006.

3. Les chiffres sont tirés des données pour 2006/2007.

Source : Bureau central national — Interpol Ottawa, et les sites Web de divers bureaux nationaux de la statistique.

Les homicides commis avec une arme à feu sont en baisse après trois années consécutives de hausses

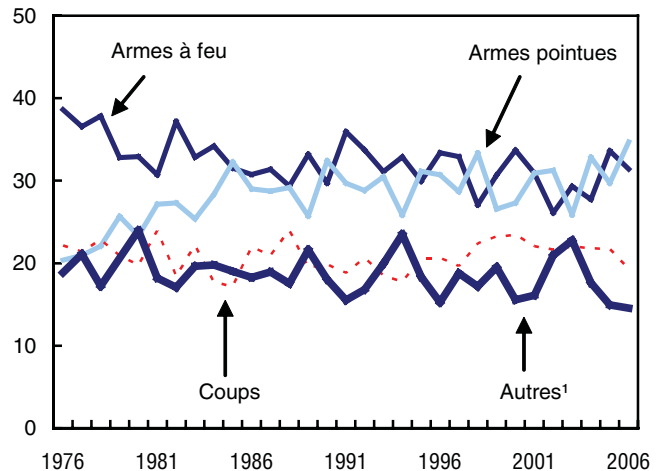
Après trois années de croissance, le taux d'homicides commis avec une arme à feu a diminué de 16 % en 2006 pour se rapprocher du taux enregistré 20 ans plus tôt. En 2006, 190 personnes (31 % des victimes d'homicide) ont été tuées avec une arme à feu, soit 33 de moins que l'année précédente (tableau 3). Tout comme la tendance du nombre total d'homicides, la tendance à long terme du recours aux armes à feu pour commettre des homicides est généralement à la baisse depuis le milieu des années 1970.

Les armes de poing demeurent les armes les plus fréquemment utilisées; elles ont servi dans plus de la moitié (57 %) de tous les homicides commis avec une arme à feu en 2006. Les carabines et fusils de chasse (19 %) ainsi que les carabines et fusils de chasse à canon tronqué (13 %) représentaient la majorité des autres armes à feu utilisées (tableau 4). Le taux d'utilisation des armes de poing ainsi que des carabines et fusils de chasse dans la perpétration des homicides a diminué en 2006. Toutefois, le

Figure 2

Les armes à feu et les armes pointues interviennent chacune dans le tiers des homicides

pourcentage



1. Comprend l'étranglement, l'empoisonnement, les décès causés par un incendie (inhalation de fumée), l'hypothermie, le syndrome du nourrisson secoué, les décès causés par un véhicule, etc.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

nombre de victimes (24) tuées avec une carabine ou un fusil de chasse à canon tronqué était le plus élevé en plus d'une décennie.

Le type d'arme à feu servant à commettre des homicides a changé au cours des trois dernières décennies. Avant 1990, les carabines et fusils de chasse étaient utilisés beaucoup plus souvent que les armes de poing. Toutefois, le recours aux carabines et aux fusils de chasse a commencé à fléchir à la fin des années 1970, alors que l'utilisation des armes de poing s'est accrue considérablement à la fin des années 1980, dépassant le recours aux carabines et fusils de chasse comme arme de choix en 1991. Depuis, l'utilisation des carabines et fusils de chasse a, de façon générale, continué de fléchir, tandis que le recours aux armes de poing est demeuré relativement stable.

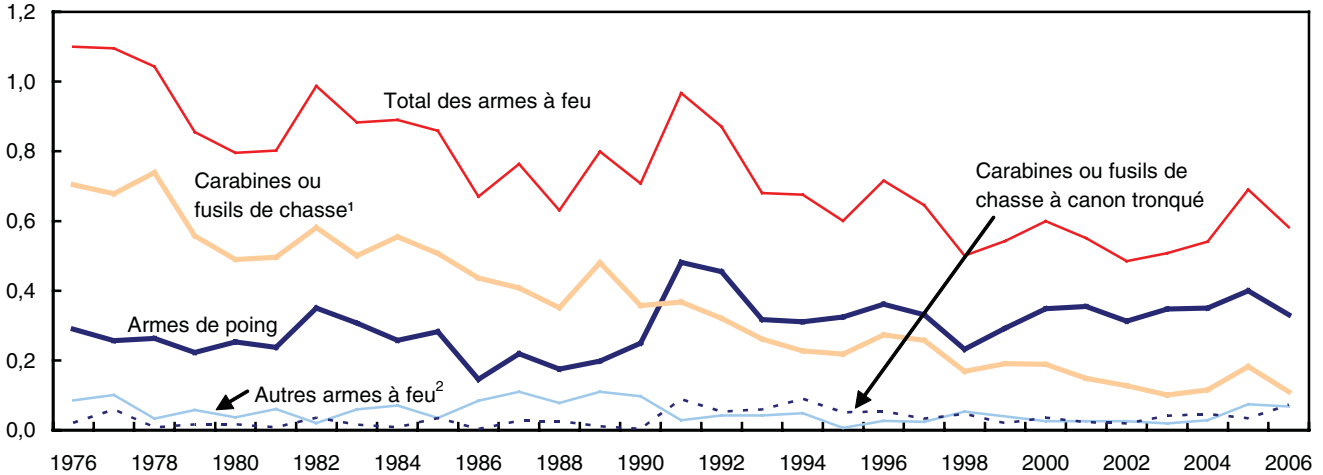
Les 168 affaires d'homicide commis avec une arme à feu ont fait 190 victimes. Parmi les 61 armes à feu qui ont servi dans un homicide et qui ont été récupérées par la police en 2006, 18 avaient été enregistrées auprès du Registre canadien des armes à feu. De celles-ci, 12 étaient des carabines ou fusils de chasse, 4, des armes de poing et 2, des carabines ou fusils de chasse à canon tronqué. Parmi les autres armes à feu récupérées, 30 n'avaient pas été enregistrées, et on ignorait si les 13 autres l'avaient été.

Pour ce qui est des 45 affaires sur 61 dans lesquelles l'arme à feu a été récupérée et l'identité du propriétaire a pu être établie, 26 appartenaient à l'auteur présumé, 2, à la victime et 17, à une autre personne. On avait signalé le vol de l'arme à feu dans 10 de ces affaires.

Figure 3

Les homicides commis avec une arme de poing, une carabine ou un fusil de chasse reculent en 2006

taux pour 100 000 habitants



1. Exclut les carabines et les fusils de chasse à canon tronqué.

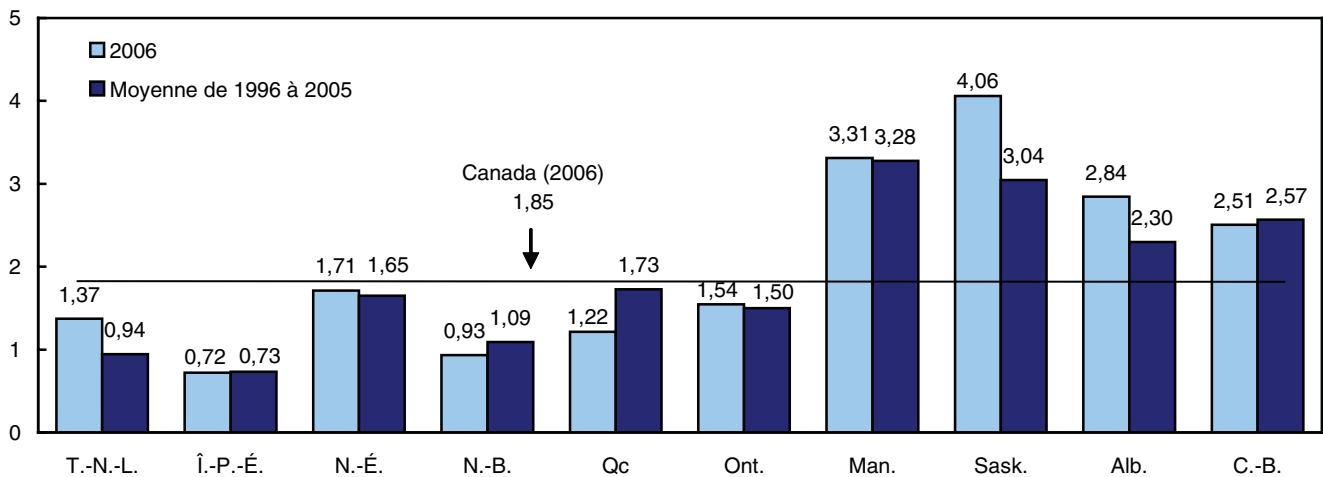
2. Inclut les armes de type arme à feu, comme les pistolets goujonners et les fusils à plomb, ainsi que les types inconnus d'arme à feu.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Figure 4

Les taux d'homicides sont normalement les plus élevés au Manitoba et en Saskatchewan

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

En 2006, plus de victimes ont été tuées à l'aide d'une arme pointue que d'une arme à feu. Plus précisément, une arme pointue a servi dans 210 homicides, soit 13 de plus que l'année précédente. Ce nombre représentait un peu plus du tiers (35 %) de tous les homicides. Par le passé, les armes pointues et les armes à feu sont intervenues chacune dans environ le tiers de tous les homicides perpétrés annuellement.

En 2006, d'autres méthodes courantes de perpétration d'homicides étaient les coups portés (19 % de tous les homicides) et l'étranglement ou la suffocation (8 %). Ces proportions étaient légèrement inférieures à celles des années précédentes.

Les données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2)² indiquent que la plupart des crimes de violence sont commis sans l'aide d'une arme. En 2006, parmi les quelque 300 000 affaires de violence qui ont été déclarées, environ 1 sur 6 (18 %) comportait le recours à une arme. L'arme la plus souvent utilisée dans la perpétration d'un crime de violence était un couteau (5 % de toutes les affaires). Des armes à feu ont servi dans 2 % de toutes les affaires de violence, les armes de poing constituant presque les deux tiers (63 %) de ces armes à feu, et les carabines et fusils de chasse, 11 %.

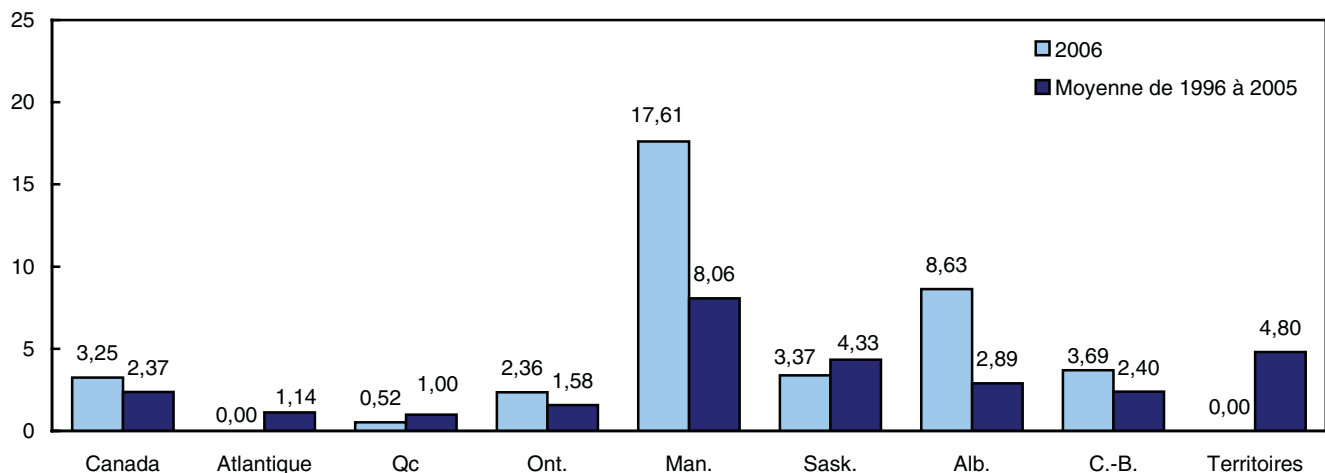
Le nombre d'homicides chute dans la plupart des provinces

Les baisses les plus marquées ont été constatées en Ontario, en Alberta, au Manitoba et au Québec (tableau 1). Dans cette dernière province, le taux d'homicides était le plus bas en 40 ans (tableau 2). La Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard étaient les seules provinces qui ont déclaré un plus grand nombre d'homicides.

Figure 6

Le Manitoba affiche le plus fort taux de jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'homicide

taux pour 100 000 jeunes



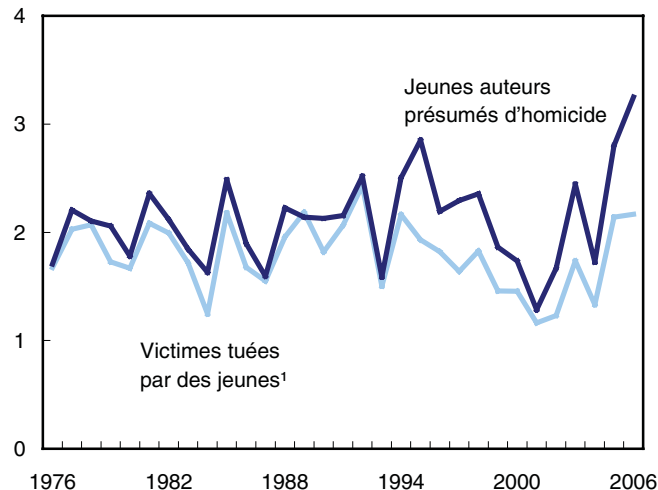
0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Figure 5

Le taux de jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) atteint un sommet en 2006

taux pour 100 000 jeunes



1. Taux de victimes d'homicide dans les affaires dont au moins un auteur présumé était âgé de 12 à 17 ans.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Le nombre et le taux de jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'homicide étaient les plus importants constatés depuis le début de la collecte des données en 1961. Au total, 84 jeunes (72 adolescents et 12 adolescentes) ont été impliqués dans 54 homicides en 2006, ces 84 jeunes représentant 15 % de tous les auteurs présumés d'homicide (tableau 5).

Le taux de jeunes auteurs présumés a atteint un sommet en 2006, mais, il y a cinq ans, ce taux avait chuté à son point le plus bas en 30 ans. Le taux des jeunes auteurs présumés d'homicide peut varier considérablement d'une année à l'autre en raison du nombre relativement faible de jeunes qui commettent des homicides.

Le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide est à son plus haut point depuis 1961

Le nombre et le taux de jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'homicide étaient les plus importants constatés depuis le début de la collecte des données en 1961. Au total, 84 jeunes (72 adolescents et 12 adolescentes) ont été impliqués dans 54 homicides en 2006, ces 84 jeunes représentant 15 % de tous les auteurs présumés d'homicide (tableau 5). Le taux de jeunes auteurs présumés a atteint un sommet en 2006, mais il y a cinq ans, ce taux avait chuté à son point le plus bas en 30 ans.

À l'instar des taux d'homicides globaux, les taux de jeunes auteurs présumés sont plus faibles dans les provinces de l'Atlantique et plus élevés dans l'Ouest. Le taux de jeunes auteurs présumés au Manitoba était beaucoup plus élevé que le taux affiché dans les autres provinces et plus du double du taux de l'Alberta, la province qui a enregistré le deuxième taux en importance.

Alors que le nombre de jeunes auteurs présumés d'homicide a augmenté en 2006, le nombre de victimes est demeuré à peu près le même qu'en 2005. Comparativement aux homicides commis par des adultes, une proportion plus élevée d'homicides commis par des jeunes impliquent plusieurs auteurs présumés. Parmi les affaires impliquant de jeunes auteurs présumés en 2006, environ la moitié (52 %) comptaient plus d'un auteur présumé, comparativement à 15 % des affaires mettant en cause des adultes.

L'appartenance à un gang était plus courante dans le cas des homicides commis par des jeunes. La police a déclaré que la preuve indiquait l'appartenance à un gang dans 22 % des affaires d'homicide où l'auteur présumé était un jeune, comparativement à 9 % des affaires où il était un adulte.

Le recours à une arme à feu était moins courant dans le cas des jeunes que dans celui des adultes. En 2006, 17 % des homicides commis par des jeunes comportaient l'utilisation d'une arme à feu, comparativement à 22 % des homicides commis par des adultes. Les jeunes étaient légèrement plus susceptibles d'utiliser un couteau ou la force physique (44 % et 33 %) que les adultes (42 % et 23 %).

Les jeunes sont plus susceptibles que les adultes de tuer des étrangers. En 2006, 30 % de tous les homicides commis par des jeunes visaient un étranger, par rapport à 15 % des homicides perpétrés par des adultes. Les jeunes étaient aussi plus susceptibles de tuer d'autres jeunes et de jeunes adultes (58 %

de toutes les affaires dont l'auteur présumé était un jeune) que les adultes commettant un homicide (22 %).

Un homicide sur 6 est attribuable à un gang

En 2006, le nombre d'homicides attribuables à des gangs déclaré par la police était pratiquement le même qu'en 2005. Environ 1 homicide sur 6, soit 104, était lié au crime organisé ou à une bande de rue, la police confirmant que 61 homicides étaient attribuables à des gangs et soupçonnant que 43 de plus étaient attribuables à des gangs (tableau 6).

Parmi les provinces, le Québec a enregistré la proportion la plus élevée d'homicides attribuables à des gangs. Un peu plus de 1 homicide sur 4 (25 homicides sur 93) au Québec était attribuable à un gang en 2006.

À l'instar des années précédentes, en 2006, les homicides attribuables à des gangs étaient plus souvent perpétrés avec une arme à feu. Plus précisément, près des trois quarts des homicides attribuables à des gangs ont été commis avec une arme à feu, habituellement une arme de poing. Par comparaison, moins du quart (23 %) des homicides non attribuables à des gangs ont été commis avec une arme à feu.

Une étude antérieure a montré qu'il est plus difficile pour la police de résoudre les homicides attribuables à des gangs (Dauvergne et Li, 2006), et les données les plus récentes appuient cette constatation. Moins de la moitié (45 %) des homicides attribuables à des gangs ont été résolus par la police en 2006, comparativement à environ 80 % des homicides non attribuables à des gangs.

Les victimes sont plus susceptibles d'être tuées par une personne qu'elles connaissent

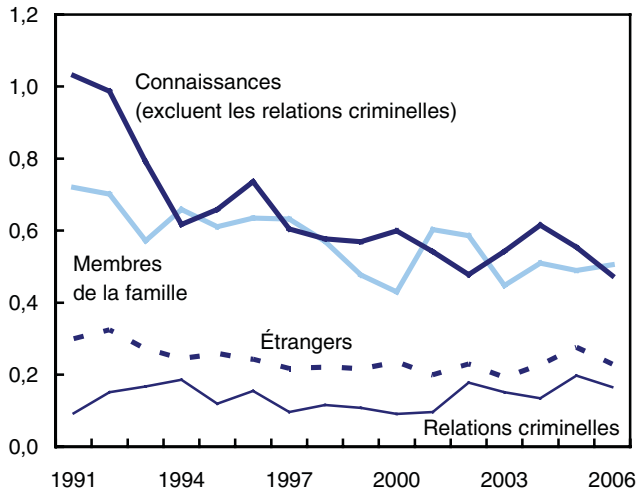
Les données indiquent année après année que les victimes d'homicide au Canada sont plus susceptibles de connaître leur tueur. Dans le cas des homicides résolus qui se sont produits en 2006, 83 % des victimes connaissaient au moins un de leurs agresseurs. Un peu plus du tiers d'entre elles ont été tuées par un membre de la famille et le tiers, par une connaissance. En outre, 12 % ont été tuées par une personne qu'elles avaient connue dans le cadre d'activités criminelles, ces personnes comprenant des trafiquants de drogue, des membres de gangs et des clients de prostituées. Les 75 autres homicides, soit environ 1 homicide sur 6 en 2006, ont été commis par une personne que la victime ne connaissait pas. Le taux d'homicides commis par des étrangers est demeuré relativement stable au cours de la dernière décennie (tableau 7).

Après quatre années de recul, le taux d'homicides entre conjoints a progressé légèrement en 2006 pour atteindre 0,44 homicide pour 100 000 conjoints. En 2006, il y a eu 78 homicides entre conjoints, soit 4 de plus qu'en 2005. Les taux d'homicides entre conjoints sont généralement en baisse depuis le milieu des années 1970, mais ils fluctuent d'une année à l'autre. Les homicides entre conjoints visent des personnes mariées, des personnes séparées ou divorcées et des personnes vivant en union libre (incluant les conjoints de même sexe).

Figure 7

La plupart des victimes d'homicide connaissent leur tueur¹

taux pour 100 000 habitants



1. Les données sur les relations criminelles ont été ajoutées à l'enquête en 1991.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Les femmes sont généralement plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'un homicide entre conjoints, et l'année 2006 n'a pas fait exception à cette règle. Cette année-là, 56 femmes ont été tuées par leur conjoint (comprend les conjoints séparés et divorcés et les conjoints de fait), tandis que 21 hommes ont été tués par leur conjointe. Le taux de femmes victimes d'un homicide entre conjoints était 2,6 fois plus élevé que celui des hommes victimes³. Toutefois, en 2006, le taux d'hommes victimes d'un homicide entre conjoints a atteint son point le plus élevé en une décennie, alors que le taux de femmes victimes a chuté pour une cinquième année consécutive.

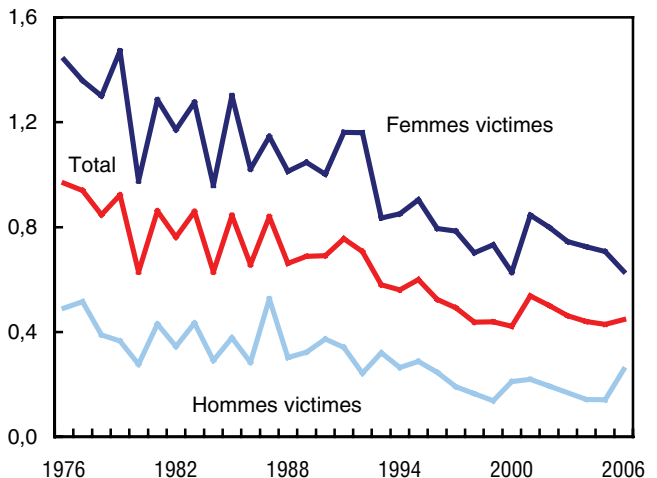
Un examen des autres homicides dans la famille a révélé que 31 personnes ont été tuées par leur père ou leur mère en 2006, ce qui est inférieur à la moyenne de 40 constatée pour la dernière décennie, et que 15 parents ont été tués par un fils ou une fille, nombre également en baisse par rapport à la moyenne de 21 observée pour les 10 dernières années. Pour obtenir une analyse plus détaillée des homicides dans la famille, veuillez consulter la publication annuelle *La violence familiale au Canada*⁴.

Les données du Programme DUC 2⁵ pour 2006 indiquent que la plupart des victimes (70 %) de crimes de violence connaissaient leur agresseur. Le quart de toutes les affaires de violence visaient un conjoint ou une conjointe actuel ou antérieur, ou un petit ami ou une petite amie actuel ou antérieur (15 % et 10 % de toutes les affaires, respectivement). En outre, 12 % de toutes les affaires de violence ont été commises par un membre de la famille autre qu'un conjoint, tandis que le tiers l'a été par une connaissance de la victime. Enfin, les étrangers étaient responsables de 30 % des affaires de violence.

Figure 8

Le taux d'homicides entre conjoints¹ a atteint un sommet au milieu des années 1970

taux pour 100 000 conjoints



1. Comprend les personnes de 15 ans et plus qui sont mariées, séparées ou divorcées, ainsi que celles vivant en union libre. Exclut les conjoints de même sexe en raison de l'indisponibilité des données du recensement sur les couples de même sexe avant 2006.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Les homicides sont en baisse dans la plupart des villes

Cinq des neuf régions métropolitaines de recensement (RMR)⁶ les plus importantes (comptant plus de 500 000 habitants) ont affiché des baisses de leur taux d'homicides en 2006. Il s'agit de Toronto, de Vancouver, d'Edmonton, de Winnipeg et de Hamilton. Les taux ont augmenté à Montréal, Ottawa et Québec, alors que le taux de Calgary est demeuré inchangé par rapport à l'année précédente (tableau 8).

Même si elle a enregistré 5 homicides de moins qu'en 2005, Edmonton avait toujours le plus fort taux (3,68 homicides pour 100 000 habitants) parmi les plus grandes RMR en 2006, suivie de Winnipeg (3,03). Québec et Hamilton ont affiché les taux les plus faibles (0,96 et 1,00 respectivement), ces deux villes ayant déclaré 7 homicides chacune.

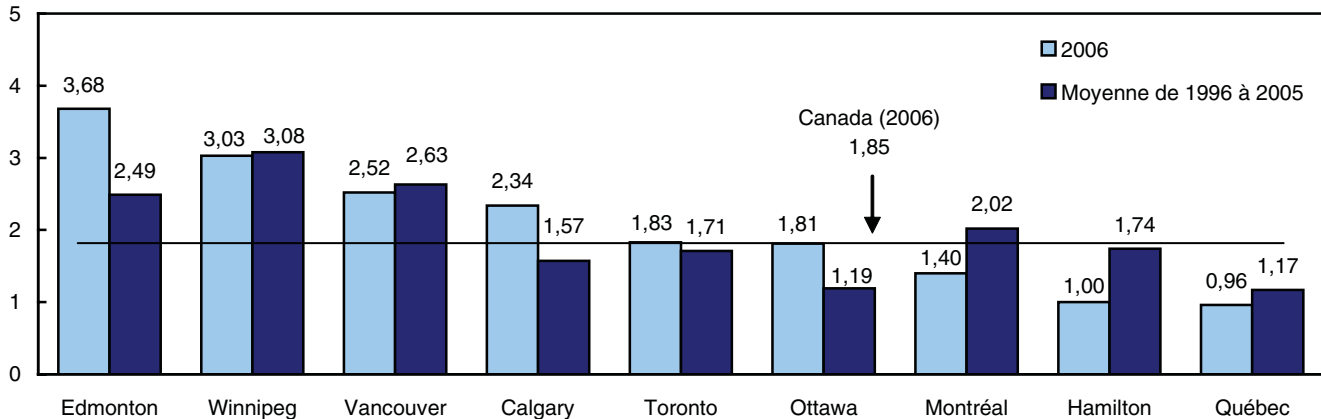
Pour une troisième année consécutive, Regina a déclaré le taux d'homicides le plus élevé (4,49) parmi les 28 RMR⁷ (comptant plus de 100 000 habitants). Outre Edmonton et Winnipeg, Saskatoon (3,27) et Gatineau (3,10) étaient les seules autres RMR qui ont affiché des taux supérieurs à 3,0.

La région d'Ottawa-Gatineau a déclaré un nombre inhabituellement élevé d'homicides en 2006, contrairement à ce qui s'est passé à l'échelle nationale. Le taux enregistré à Gatineau était le plus élevé en près de 20 ans, tandis que le taux de 1,81 constaté à Ottawa était le plus important en plus d'une décennie. Toutefois, le taux d'Ottawa était toujours semblable au taux national.

Figure 9

Parmi les plus grandes régions métropolitaines de recensement, celles de l'Ouest affichent les taux d'homicides les plus élevés

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

D'importantes baisses des taux d'homicides ont été signalées à Halifax et dans trois collectivités du sud-ouest de l'Ontario (Kitchener, London et St. Catharines–Niagara). Deux RMR du Québec n'ont déclaré aucun homicide en 2006 : Trois-Rivières, pour une deuxième année consécutive, et Saguenay.

Selon une étude récente⁸, les taux d'homicides ont tendance à être les plus élevés dans les régions rurales du Canada et les plus faibles dans les petites villes. Les données de 2006 appuient cette constatation, le taux enregistré pour l'ensemble des régions rurales (2,0 homicides pour 100 000 habitants) étant plus élevé que les taux obtenus pour les petites villes (1,8) et les grandes villes (RMR — 1,8).

Trois policiers sont tués en 2006

L'Enquête sur les homicides permet de recueillir des données sur les homicides qui sont liés à la profession de la victime (légitime ou non). En raison des dangers inhérents à certaines professions, certaines personnes risquent davantage d'être victimes de violence et d'homicide. L'analyse qui suit tient compte uniquement des victimes dont le décès était directement attribuable à leur profession. Par exemple, dans le cas d'un policier tué lors d'une querelle familiale non liée à son travail, l'homicide ne serait pas compté comme un homicide lié à la profession.

Il est relativement rare qu'une victime soit tuée dans l'exercice d'un emploi légitime. Depuis que ces données ont été déclarées pour la première fois en 1997 dans le cadre de l'Enquête sur les homicides⁹, 17 personnes, en moyenne, ont été tuées chaque année dans l'exercice de leurs fonctions.

En 2006, il y a eu 12 homicides liés à la profession, et dans 3 de ceux-ci, la victime était un policier. Depuis 1961, 128 policiers ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions (en moyenne, près de 3 par an). Par comparaison, selon les données des États-Unis, où le nombre d'habitants est huit fois plus élevé qu'au Canada, 55 policiers ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en 2005¹⁰.

En 2006, il y a eu au Canada 9 autres homicides liés à l'emploi légitime des victimes. En 2006, ces victimes comprenaient des chauffeurs de camion, des chauffeurs de taxi, des commis de dépanneur et des préposés de station-service.

Un grand nombre de victimes exerçaient des activités illégales

Les données de l'Enquête sur les homicides révèlent que les homicides sont souvent associés à la participation de la victime à des activités illégales, comme des activités de gang, le trafic de drogue et la prostitution. Au total, 12 prostituées ont été tuées en 2006, un nombre semblable à la moyenne déclarée chaque année avant la découverte des homicides à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique. La police a été en mesure d'établir que, pour 5 des prostituées, l'homicide était directement lié à l'exercice de leur profession et que, pour 3 d'entre elles, il ne l'était pas. La police n'a pu faire cette détermination pour les 4 autres.

Par ailleurs, 125 homicides ont été commis contre des personnes exerçant d'autres types d'activités criminelles, comme le trafic de drogue, ou des activités d'un groupe du crime organisé ou d'une bande (dont 82 homicides étaient, selon la police, liés à la participation des victimes à ces activités), soit 19 de moins qu'en 2005.

La majorité des victimes et des auteurs présumés sont de sexe masculin

À l'instar des années précédentes, en 2006, près de 9 auteurs présumés d'homicide sur 10 (87 %) étaient de sexe masculin (tableau 9). Le taux d'homicides était plus élevé pour le groupe d'âge des 18 à 24 ans, tant pour les auteurs présumés que pour les auteures présumées, et il diminuait graduellement au fur et à mesure qu'augmentait l'âge.

Près des trois quarts (73 %) des victimes d'homicide en 2006 étaient de sexe masculin. Plus précisément, 442 victimes étaient de sexe masculin et 162, de sexe féminin. Le taux de victimisation des personnes a également atteint un sommet dans le groupe d'âge des 18 à 24 ans, quel que soit leur sexe.

Des études antérieures ont révélé que l'homicide est l'une des principales causes de décès par suite de blessures chez les femmes enceintes et les nouvelles mères (Chang et autres, 2005; Krulewitch et autres, 2001). En 2005, on a ajouté à l'Enquête sur les homicides une question afin de savoir si la victime était enceinte au moment de l'homicide.

Pour les deux années où ces données ont été recueillies, la police a déclaré que 10 victimes féminines d'homicide sur 342 étaient enceintes. Parmi les 9 homicides résolus qui ont été perpétrés contre des femmes enceintes, 7 ont été commis par un conjoint ou un partenaire actuel ou antérieur. La fréquence des homicides contre les femmes enceintes est susceptible d'être sous-estimée, particulièrement chez les femmes en début de grossesse, puisqu'une autopsie ne comprend pas nécessairement un examen de l'utérus.

Méthodes

En 1961, dans le cadre de l'Enquête sur les homicides, on a commencé à recueillir auprès de la police des données sur les affaires, les victimes et les auteurs présumés d'homicide au Canada. Jusqu'en 1974, les homicides involontaires coupables et les infanticides ne faisaient pas partie du champ d'observation de l'enquête. Toutefois, même si l'on ne dispose pas de données sur les caractéristiques détaillées des affaires d'homicide involontaire coupable et d'infanticide survenues avant 1974, ces chiffres sont produits dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité et sont inclus dans les totalisations historiques agrégées.

Chaque fois qu'un homicide est porté à l'attention de la police, le service de police qui mène l'enquête remplit un questionnaire d'enquête, qui est ensuite transmis au Centre canadien de la statistique juridique. Le nombre total d'homicides consignés chaque année correspond au nombre total d'homicides connus des services de police et déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les homicides au cours de cette année-là. Étant donné que certains homicides ne viennent à l'attention de la police que longtemps après avoir été perpétrés, certains homicides commis au cours d'années précédentes sont comptés dans l'année où ils sont déclarés par la police dans le cadre de l'Enquête sur les homicides.

Il n'existe des données sur les auteurs présumés d'homicide que pour les affaires résolues (c.-à-d. celles dans lesquelles un auteur présumé a été identifié). Les caractéristiques des auteurs

présumés sont mises à jour lorsque les affaires sont classées et que de nouvelles données sont acheminées au personnel de l'Enquête sur les homicides. Dans les affaires comptant plus d'un auteur présumé, on consigne uniquement le lien entre la victime et le principal auteur présumé.

Glossaire

Pour obtenir une liste de termes et de définitions, veuillez vous rendre à l'adresse www.statcan.ca/francais/sdds/3315_f.htm ou communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6 au 613-951-9023 ou au numéro sans frais 1-800-387-2231.

Notes

1. La classification des affaires d'homicide dans le présent rapport est fonction de l'enquête initiale de la police. Entre l'enquête initiale de la police et la décision finale du tribunal, il se peut que la classification juridique d'une affaire soit modifiée; toutefois, ce rapport ne tient pas compte de ces changements.
2. En 2006, le Programme DUC 2 visait 90 % de la population du Canada.
3. Les taux sont calculés pour 100 000 conjoints (comprend les personnes mariées, les conjoints de fait ainsi que les personnes séparées et divorcées de 15 ans et plus). Les estimations de population sont tirées des estimations démographiques postcensitaires provisoires pour 2006. Ne comprend pas les homicides entre conjoints de même sexe en raison de l'indisponibilité des données du recensement sur les couples de même sexe.
4. Statistique Canada, 2006, *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2006*, publié sous la direction de Lucie Ogrodnik, produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.
5. En 2006, le Programme DUC 2 visait 90 % de la population du Canada.
6. Une RMR est un noyau urbanisé important (d'au moins 100 000 habitants) qui comprend les régions urbaines et rurales adjacentes présentant un degré élevé d'intégration économique et sociale. Dans le présent rapport, on a légèrement modifié les limites des RMR pour les faire correspondre de plus près aux territoires des services de police. Les régions desservies par les services de police peuvent varier quant à la répartition urbaine ou suburbaine des habitants, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité entre les services de police. Pour remédier à cette lacune sur le plan de la comparabilité, les taux de criminalité sont analysés selon la RMR. On retrouve habituellement plus d'un service de police responsable de l'application de la loi à l'intérieur des limites d'une RMR.
7. La RMR d'Ottawa-Gatineau est divisée entre ses parties ontarienne et québécoise aux fins des déclarations de la police.
8. Joycelyn Francisco et Christian Chénier, 2007, « Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 27, n° 3.
9. Avant 1997, il existait des données seulement pour les policiers et les agents des services correctionnels.
10. Département de la Justice des États-Unis, 2006.

Bibliographie

Australian Bureau of Statistics. 2007. *Recorded Crime – Victims*. Adresse électronique : www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/4510.0. Consulté en septembre 2007.

Chang, Jeani, et autres. 2005. « Homicide: A Leading Cause of Injury Deaths Among Pregnant and Postpartum Women in the United States, 1991-1999 », *American Journal of Public Health*, vol. 95, n° 3, p. 471 à 477.

Dauvergne, Mia, et Geoffrey Li. 2006. « L'homicide au Canada, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 26, n° 6.

Département de la Justice des États-Unis. 2006. *Crime in the United States, 2006*, Washington, District fédéral de Columbia, Federal Bureau of Investigation. Adresse électronique : www.fbi.gov/ucr/cius2006/data/table_01.html. Consulté en septembre 2007.

Francisco, Joycelyn, et Christian Chénier. 2007. « Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 27, n° 3.

Hong Kong Police Force. 2007. *Homicide, 1st Half 2003 – 1st half 2007*. Adresse électronique : www.info.gov.hk/police/hkp-home/english/statistics/homicide.htm. Consulté en septembre 2007.

Institut national de la statistique et des études économiques. 2006. *Crimes et délits constatés et taux d'élucidation*, « La France en faits et chiffres ». Adresse électronique : www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATTEF05305&tab_id=97. Consulté en septembre 2007.

Krulewitch, Cara J., et autres. 2001. « Hidden from view : Violent deaths among pregnant women in the District of Columbia, 1988-1996 », *Journal of Midwifery and Women's Health*, vol. 46, n° 1, p. 4 à 10.

National Statistics. 2007. « Crime in England and Wales 2006/2007 », *Home Office Statistical Bulletin*, publié sous la direction de Sian Nicholas, Chris Kershaw et Alison Walker. Adresse électronique : www.homeoffice.gov.uk/rds/crimeew0607.html. Consulté en septembre 2007.

New Zealand Police. 2007. *New Zealand Crime Statistics 2006*. Adresse électronique : www.police.govt.nz/service/statistics/. Consulté en septembre 2007.

Police Service of Northern Ireland. 2007. *Recorded Crime & Clearances*. Adresse électronique : www.psni.police.uk/index/statistics_branch.htm.

Silver, Warren. 2007. « Statistiques de la criminalité au Canada, 2006 », *Juristat*, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 27, n° 5.

Singapore Police Force. 2007. *Crime Situation: Index crimes*. Adresse électronique : www.spf.gov.sg/stats/stats2006_index.htm. Consulté en septembre 2007.

Statistics Denmark. 2007. *Reported criminal offences by region and type of offence*. Adresse électronique : www.statbank.dk. Consulté en septembre 2007.

Statistics Finland. 2007. *Statistiques de la justice : Criminalité*, « Finlande en chiffres ». Adresse électronique : www.stat.fi/tup/suoluk/suoluk_oikeusolot_fr.html. Consulté en septembre 2007.

Statistique Canada. 2006. *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2006*, publié sous la direction de Lucie Ogrodnik, produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Centre canadien de la statistique juridique.

Tableau 1

Nombre d'homicides selon la province ou le territoire, 1961 à 2006¹

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ²	Yukon	T.N.-O. ³	Nunavut	Canada
1961	1	1	6	2	52	89	15	14	18	34	1	0	...	233
1962	0	1	10	8	62	76	19	13	18	55	3	0	...	265
1963	3	0	6	5	69	76	16	8	27	35	3	1	...	249
1964	5	0	13	5	52	81	16	20	25	32	1	3	...	253
1965	6	4	10	5	63	77	15	15	20	57	3	2	...	277
1966	3	1	9	6	56	71	17	12	27	48	0	0	...	250
1967	1	0	10	5	75	114	15	25	38	47	6	2	...	338
1968	5	0	9	5	102	104	28	23	25	73	1	0	...	375
1969	5	1	12	1	126	111	28	33	23	50	0	1	...	391
1970	1	1	15	8	141	115	29	24	42	78	6	7	...	467
1971	2	0	16	10	124	151	33	29	45	61	0	2	...	473
1972	2	2	14	11	157	141	36	28	37	88	3	2	...	521
1973	3	0	19	17	155	160	38	23	36	87	4	4	...	546
1974	3	2	8	21	169	160	42	31	44	107	5	8	...	600
1975	4	0	14	12	226	206	37	36	57	98	6	5	...	701
1976	6	2	25	14	205	183	31	34	68	88	4	8	...	668
1977	8	1	14	38	197	192	44	46	70	91	6	4	...	711
1978	9	4	13	27	180	182	39	32	84	85	2	4	...	661
1979	5	0	17	11	186	175	44	36	56	90	4	7	...	631
1980	3	1	12	9	181	158	31	31	55	105	2	4	...	592
1981	4	1	11	17	186	170	41	29	73	110	1	5	...	648
1982	6	0	12	13	190	184	35	39	70	109	2	7	...	667
1983	6	0	13	11	190	202	40	33	75	108	1	3	...	682
1984	6	0	15	14	198	190	43	30	54	110	2	5	...	667
1985 ⁴	5	1	26	14	219	193	26	28	63	113	6	10	...	704
1986	4	0	15	12	156	139	47	26	64	89	3	14	...	569
1987	5	0	14	20	174	204	44	30	73	78	0	2	...	644
1988	7	1	11	8	154	186	31	23	66	80	1	8	...	576
1989	5	1	16	18	215	175	43	22	67	86	2	7	...	657
1990	0	1	9	12	184	182	39	36	74	110	1	12	...	660
1991	10	2	21	17	181	245	42	21	84	128	0	3	...	754
1992	2	0	21	11	166	242	29	32	92	122	2	13	...	732
1993	7	2	19	11	159	192	31	30	49	120	0	7	...	627
1994	4	1	19	15	126	192	29	24	66	113	3	4	...	596
1995	5	1	17	14	135	181	27	21	60	120	4	3	...	588
1996	7	1	18	9	154	187	45	32	53	125	0	4	...	635
1997	7	0	24	8	132	178	31	25	61	116	1	3	...	586
1998	7	1	24	5	137	156	33	33	64	90	3	5	...	558
1999	2	1	13	9	137	162	26	13	61	110	1	1	2	538
2000	6	3	15	10	150	156	30	26	59	85	2	1	3	546
2001	1	2	9	8	140	170	34	27	70	84	1	4	3	553
2002	2	1	9	9	118	178	36	27	70	126	0	4	2	582
2003	5	1	8	8	99	178	43	41	64	94	1	4	3	549
2004	2	0	14	7	111	187	50	39	86	113	7	4	4	624
2005 ^r	11	0	20	9	100	219	49	43	108	101	1	0	2	663
2006	7	1	16	7	93	196	39	40	96	108	0	0	2	605

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^r révisé

1. Certains des homicides inclus dans les données d'une année particulière se sont produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police a déposé le rapport.
2. Par suite des enquêtes en cours à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, la police a déclaré 5 homicides en 2004, 7 homicides en 2003 et 15 homicides en 2002 qui ont eu lieu au cours d'années précédentes.
3. Les données antérieures à 1999 comprennent le Nunavut.
4. Exclut les 329 victimes dans l'affaire « Air India ».

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 2

Taux d'homicides¹ selon la province ou le territoire, 1961 à 2006

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B. ²	Yukon	T.N.-O. ³	Nunavut	Canada	Variation en
															pourcentage pour le Canada
1961	0,22	0,96	0,81	0,33	0,99	1,43	1,63	1,51	1,35	2,09	6,84	0,00	...	1,28	...
1962	0,00	0,93	1,34	1,32	1,15	1,20	2,03	1,40	1,31	3,31	19,99	0,00	...	1,43	11,6
1963	0,63	0,00	0,80	0,82	1,26	1,17	1,69	0,86	1,92	2,06	20,01	3,89	...	1,32	-7,8
1964	1,04	0,00	1,72	0,82	0,93	1,22	1,67	2,12	1,75	1,83	6,69	11,18	...	1,31	-0,3
1965	1,23	3,69	1,32	0,81	1,11	1,13	1,55	1,58	1,38	3,17	20,57	7,29	...	1,41	7,5
1966	0,61	0,92	1,19	0,97	0,97	1,02	1,77	1,26	1,85	2,56	0,00	0,00	...	1,25	-11,4
1967	0,20	0,00	1,32	0,81	1,28	1,60	1,56	2,61	2,55	2,42	39,97	6,89	...	1,66	32,8
1968	0,99	0,00	1,17	0,80	1,72	1,43	2,88	2,40	1,64	3,64	6,65	0,00	...	1,81	9,2
1969	0,97	0,90	1,55	0,16	2,11	1,50	2,86	3,44	1,48	2,43	0,00	3,22	...	1,86	2,8
1970	0,19	0,91	1,92	1,28	2,34	1,52	2,95	2,55	2,63	3,67	35,25	21,21	...	2,19	17,8
1971	0,38	0,00	2,01	1,56	2,02	1,92	3,30	3,11	2,70	2,72	0,00	5,49	...	2,15	-1,8
1972	0,37	1,76	1,75	1,70	2,54	1,77	3,59	3,04	2,18	3,82	14,89	5,16	...	2,34	8,9
1973	0,55	0,00	2,34	2,59	2,49	1,98	3,77	2,52	2,09	3,68	18,91	9,82	...	2,43	3,5
1974	0,55	1,72	0,98	3,16	2,70	1,95	4,12	3,41	2,51	4,38	23,73	19,45	...	2,63	8,4
1975	0,72	0,00	1,69	1,77	3,57	2,48	3,61	3,92	3,15	3,92	27,39	11,67	...	3,03	15,1
1976	1,07	1,69	2,99	2,03	3,20	2,17	3,00	3,65	3,64	3,47	17,80	18,05	...	2,85	-6,0
1977	1,42	0,83	1,67	5,46	3,06	2,26	4,24	4,87	3,59	3,54	26,27	8,96	...	3,00	5,2
1978	1,59	3,29	1,54	3,86	2,79	2,12	3,75	3,36	4,15	3,25	8,42	8,84	...	2,76	-8,0
1979	0,88	0,00	2,00	1,56	2,88	2,02	4,24	3,75	2,67	3,38	16,67	15,31	...	2,61	-5,5
1980	0,52	0,81	1,41	1,27	2,78	1,81	3,00	3,20	2,51	3,83	8,22	8,64	...	2,41	-7,4
1981	0,70	0,81	1,29	2,41	2,84	1,93	3,96	2,97	3,18	3,90	4,18	10,51	...	2,61	8,1
1982	1,04	0,00	1,40	1,84	2,89	2,06	3,34	3,95	2,96	3,79	8,17	14,14	...	2,66	1,7
1983	1,04	0,00	1,50	1,54	2,88	2,23	3,77	3,29	3,14	3,72	4,23	5,88	...	2,69	1,2
1984	1,03	0,00	1,71	1,94	2,99	2,07	4,01	2,95	2,26	3,73	8,36	9,51	...	2,60	-3,1
1985 ⁴	0,86	0,78	2,94	1,93	3,29	2,08	2,40	2,73	2,62	3,80	24,63	18,38	...	2,72	4,6
1986	0,69	0,00	1,69	1,65	2,33	1,47	4,31	2,53	2,63	2,96	12,26	25,60	...	2,18	-20,0
1987	0,87	0,00	1,57	2,75	2,57	2,12	4,01	2,90	3,00	2,56	0,00	3,63	...	2,43	11,7
1988	1,22	0,77	1,23	1,10	2,25	1,89	2,81	2,24	2,69	2,57	3,76	14,37	...	2,15	-11,7
1989	0,87	0,77	1,77	2,45	3,10	1,73	3,90	2,16	2,69	2,69	7,38	12,27	...	2,41	12,0
1990	0,00	0,77	0,99	1,62	2,63	1,77	3,53	3,57	2,91	3,34	3,60	20,37	...	2,38	-1,1
1991	1,73	1,53	2,29	2,28	2,56	2,35	3,79	2,09	3,24	3,79	0,00	4,92	...	2,69	12,9
1992	0,34	0,00	2,28	1,47	2,34	2,29	2,61	3,19	3,49	3,52	6,64	20,86	...	2,58	-4,1
1993	1,21	1,51	2,06	1,47	2,22	1,80	2,77	2,98	1,84	3,36	0,00	11,04	...	2,19	-15,3
1994	0,70	0,75	2,05	2,00	1,75	1,77	2,58	2,38	2,44	3,07	10,10	6,15	...	2,06	-6,0
1995	0,88	0,74	1,83	1,86	1,87	1,65	2,39	2,07	2,19	3,18	13,14	4,52	...	2,01	-2,4
1996	1,25	0,74	1,93	1,20	2,13	1,69	3,97	3,14	1,91	3,23	0,00	5,93	...	2,14	6,9
1997	1,27	0,00	2,57	1,06	1,81	1,59	2,73	2,46	2,16	2,94	3,15	4,44	...	1,96	-8,6
1998	1,30	0,74	2,58	0,67	1,88	1,37	2,90	3,24	2,21	2,26	9,63	7,44	...	1,85	-5,6
1999	0,37	0,73	1,39	1,20	1,87	1,41	2,28	1,28	2,07	2,74	3,25	2,46	7,46	1,77	-4,4
2000	1,14	2,20	1,61	1,33	2,04	1,34	2,61	2,58	1,96	2,10	6,57	2,47	10,91	1,78	0,5
2001	0,19	1,46	0,97	1,07	1,89	1,43	2,95	2,70	2,29	2,06	3,32	9,80	10,67	1,78	0,2
2002	0,39	0,73	0,96	1,20	1,58	1,47	3,12	2,71	2,25	3,06	0,00	9,64	6,96	1,86	4,1
2003	0,96	0,73	0,85	1,06	1,32	1,45	3,70	4,12	2,02	2,26	3,27	9,47	10,29	1,73	-6,6
2004	0,39	0,00	1,49	0,93	1,47	1,51	4,27	3,92	2,68	2,69	22,66	9,35	13,50	1,95	12,5
2005 ^r	2,14	0,00	2,14	1,20	1,32	1,74	4,17	4,34	3,30	2,37	3,21	0,00	6,66	2,05	5,2
2006	1,37	0,72	1,71	0,93	1,22	1,54	3,31	4,06	2,84	2,51	0,00	0,00	6,50	1,85	-9,7

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^r révisé

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Estimations démographiques au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie, Statistique démographique et du recensement, Statistique Canada; 1961 à 1970 : estimations intercensitaires définitives; 1971 à 1995 : estimations intercensitaires révisées; 1996 à 2000 : estimations intercensitaires définitives; 2001 à 2003 : estimations postcensitaires définitives; 2004 et 2005 : estimations postcensitaires mises à jour; 2006 : estimations postcensitaires provisoires.

2. Par suite des enquêtes en cours à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, la police a déclaré 5 homicides en 2004, 7 homicides en 2003 et 15 homicides en 2002 qui ont eu lieu au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police a déposé le rapport.

3. Les données antérieures à 1999 comprennent le Nunavut.

4. Exclut les 329 victimes dans l'affaire « Air India ».

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 3

Méthodes employées pour commettre un homicide, Canada, 1996 à 2006

Année	Arme à feu		Arme pointue		Coups		Étranglement ou suffocation		Syndrome du nourrisson secoué ¹		Incendie (inhalation de fumée, brûlures)	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
1996	212	33,4	195	30,7	132	20,8	59	9,3	8	1,3
1997	193	32,9	168	28,7	115	19,6	53	9,0	6	1,0	30	5,1
1998	151	27,1	186	33,3	125	22,4	61	10,9	6	1,1	12	2,2
1999	165	30,7	143	26,6	125	23,2	55	10,2	7	1,3	11	2,0
2000	184	33,7	149	27,3	128	23,4	40	7,3	13	2,4	5	0,9
2001	171	30,9	171	30,9	122	22,1	47	8,5	8	1,4	8	1,4
2002	152	26,1	182	31,3	126	21,6	67	11,5	8	1,4	9	1,5
2003	161	29,3	142	25,9	121	22,0	64	11,7	8	1,5	12	2,2
2004	173	27,7	205	32,9	136	21,8	63	10,1	6	1,0	13	2,1
2005 ^r	223	33,6	197	29,7	144	21,7	47	7,1	12	1,8	10	1,5
2006	190	31,4	210	34,7	117	19,3	48	7,9	3	0,5	12	2,0

	Empoisonnement		Véhicule ¹		Autre ²		Méthode inconnue		Total	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
1996	6	0,9	12	1,9	11	1,7	635	100,0
1997	8	1,4	6	1,0	2	0,3	5	0,9	586	100,0
1998	6	1,1	3	0,5	2	0,4	6	1,1	558	100,0
1999	5	0,9	13	2,4	4	0,7	10	1,9	538	100,0
2000	4	0,7	14	2,6	1	0,2	8	1,5	546	100,0
2001	8	1,4	5	0,9	5	0,9	8	1,4	553	100,0
2002	3	0,5	7	1,2	6	1,0	22	3,8	582	100,0
2003	6	1,1	6	1,1	7	1,3	22	4,0	549	100,0
2004	8	1,3	6	1,0	1	0,2	13	2,1	624	100,0
2005 ^r	7	1,1	4	0,6	3	0,5	16	2,4	663	100,0
2006	1	0,2	9	1,5	1	0,2	14	2,3	605	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer
^r révisé

1. Ces données sont disponibles depuis 1997.

2. Comprend l'hypothermie, l'inanition, la déshydratation, et avant 1997, le syndrome du nourrisson secoué et les décès causés par des véhicules.

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 4

Homicides commis à l'aide d'une arme à feu, selon le type d'arme à feu, Canada, 1996 à 2006

Année	Type d'arme à feu													
	Arme de poing		Carabine ou fusil de chasse		Arme à feu entièrement automatique		Carabine ou fusil de chasse à canon tronqué		Arme de type arme à feu ¹		Type d'arme à feu inconnu		Total	
	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu	nombre de victimes	pourcentage des homicides avec arme à feu
1996	107	50,5	81	38,2	8	3,8	16	7,5	0	0,0	0	0,0	212	33,4
1997	99	51,3	77	39,9	2	1,0	10	5,2	0	0,0	5	2,6	193	32,9
1998	70	46,4	51	33,8	12	7,9	14	9,3	0	0,0	4	2,6	151	27,1
1999	89	53,9	58	35,2	6	3,6	6	3,6	2	1,2	4	2,4	165	30,7
2000	107	58,2	58	31,5	4	2,2	11	6,0	0	0,0	4	2,2	184	33,7
2001	110	64,3	46	26,9	3	1,8	7	4,1	2	1,2	3	1,8	171	30,9
2002	98	64,5	40	26,3	3	2,0	6	3,9	0	0,0	5	3,3	152	26,1
2003	110	68,3	32	19,9	2	1,2	13	8,1	0	0,0	4	2,5	161	29,3
2004	112	64,7	37	21,4	2	1,2	15	8,7	0	0,0	7	4,0	173	27,7
2005 ^r	129	57,8	59	26,5	7	3,1	11	4,9	1	0,4	16	7,2	223	33,6
2006	108	56,8	36	18,9	2	1,1	24	12,6	2	1,1	18	9,5	190	31,4
Moyenne de 1996 à 2005	103	57,8	54	30,2	5	2,7	11	6,1	1	0,3	5	2,9	179	30,6

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^r révisé

1. Comprend les pistolets goujonners, les fusils à plomb, etc.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 5

Jeunes auteurs présumés d'homicide âgés de 12 à 17 ans, Canada, 1996 à 2006

Année	Nombre de jeunes auteurs présumés			Taux pour 100 000 jeunes ¹ dans la population			Jeunes auteurs présumés en pourcentage de tous les auteurs présumés
	Ado-lescents	Ado-lescentes	Total	Ado-lescents	Ado-lescentes	Total	
1996	50	3	53	4,03	0,26	2,19	9,0
1997	45	11	56	3,59	0,93	2,29	10,8
1998	55	3	58	4,35	0,25	2,36	10,8
1999	37	9	46	2,92	0,75	1,86	9,3
2000	38	5	43	2,99	0,42	1,74	9,0
2001	27	5	32	2,11	0,41	1,28	6,2
2002	33	9	42	2,55	0,73	1,67	7,7
2003 ^r	52	10	62	4,00	0,81	2,44	11,3
2004	39	5	44	2,98	0,40	1,72	7,4
2005 ^r	62	10	72	4,71	0,80	2,80	11,2
2006	72	12	84	5,44	0,95	3,25	15,3
Moyenne de 1996 à 2005	44	7	51	3,42	0,58	2,04	9,3

^r révisé

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Estimations démographiques au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie, Statistique démographique et du recensement, Statistique Canada; 1996 à 2000 : estimations intercensitaires définitives; 2001 à 2003 : estimations postcensitaires définitives; 2004 et 2005 : estimations postcensitaires mises à jour; 2006 : estimations postcensitaires provisoires.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 6

Homicides attribuables à des gangs, selon la région, 1996 à 2006¹

Année	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires	Canada	Victimes d'homicides attribuables à des gangs en pourcentage de tous les homicides
1996	1	13	3	4	0	2	6	0	29	4,6
1997	1	17	1	2	0	1	6	0	28	4,8
1998	1	31	6	2	2	2	7	0	51	9,1
1999	0	30	5	1	0	4	5	0	45	8,4
2000	4	38	11	3	1	5	10	0	72	13,2
2001	0	23	19	4	1	4	10	0	61	11,0
2002	0	7	19	4	0	9	7	0	46	7,9
2003	1	15	38	6	4	8	12	0	84	15,3
2004 ^r	0	18	17	5	4	15	16	0	75	12,0
2005 ^r	1	24	31	5	5	24	16	0	106	16,0
2006	1	25	28	7	9	21	13	0	104	17,2
Moyenne de 1996 à 2005	1	22	15	4	2	7	10	0	60	8,7

^r révisé

1. Avant 2005, la police demandait si l'homicide était attribuable à un gang. En 2005, la question a été modifiée de façon à permettre à la police de préciser : a) si elle pouvait confirmer que l'homicide était attribuable à un gang; ou b) si elle soupçonnait que l'homicide était attribuable à un gang. Bien qu'on ignore si les affaires comportant un lien soupçonné aient figuré dans ces nombres avant 2005, les policiers ont indiqué qu'elles avaient probablement été incluses dans la majorité des cas.

Tableau 7

Homicides résolus selon le lien entre l'auteur présumé et la victime¹, Canada

	2006		2005 ^r		Moyenne de 1996 à 2005	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
Type de lien (Auteur de l'homicide)						
Liens familiaux						
Relations conjugales						
Conjoint de droit	26	5,8	23	4,7	23	5,0
Conjoint de fait	16	3,5	21	4,3	21	4,5
Conjoint de droit séparé ou divorcé ²	9	2,0	10	2,0	17	3,7
Conjoint de fait séparé	5	1,1	8	1,6
Conjointe de droit	4	0,9	1	0,2	4	0,9
Conjointe de fait	16	3,5	10	2,0	8	1,7
Conjointe de droit séparée ou divorcée ²	0	0,0	0	0,0	2	0,4
Conjointe de fait séparée	1	0,2	1	0,2
Conjoint ou conjointe de même sexe ^{3,4} (actuel ou ancien)	1	0,2	0	0,0	1	0,2
Total des relations conjugales	78	17,3	74	15,0	77	16,7
Relations non conjugales						
Père ⁵	18	4,0	14	2,8	26	5,6
Mère ⁵	13	2,9	8	1,6	14	3,0
Fils ou fille ⁵	15	3,3	27	5,5	21	4,5
Frère ou sœur	7	1,5	14	2,8	9	1,9
Autre membre de la famille ⁶	34	7,5	21	4,3	20	4,3
Total des relations non conjugales	87	19,2	84	17,0	89	19,3
Total des liens familiaux	165	36,5	158	32,0	166	35,9
Connaissance						
Petit ami ou petite amie, autre partenaire intime (actuel ou ancien)	15	3,3	17	3,4	19	4,1
Ami ou amie proche	35	7,7	37	7,5	31	6,7
Voisin ou voisine	7	1,5	23	4,7	17	3,7
Symbole d'autorité ³	0	0,0	3	0,6	3	0,6
Relation d'affaires (légitime)	7	1,5	8	1,6	10	2,2
Connaissance	91	20,1	91	18,5	101	21,9
Total des connaissances	155	34,3	179	36,3	180	39,0
Relation criminelle ⁷	54	11,9	64	13,0	41	8,9
Étranger	75	16,6	89	18,1	70	15,2
Lien inconnu	3	0,7	3	0,6	6	1,3
Total des homicides résolus	452	100,0	493	100,0	462	100,0
Homicides non résolus	153	...	170	...	121	...
Total des homicides	605	...	663	...	583	...

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^r révisé

1. Comprend seulement les homicides dont l'auteur présumé était connu. Dans les affaires où il y avait plus d'un auteur présumé, seul le lien le plus proche avec la victime a été consigné.

2. Avant 2005, comprenait les conjoints de fait séparés.

3. Les catégories « symbole d'autorité » et « conjoint de même sexe » ont été ajoutées à l'enquête en 1997; la moyenne a donc été calculée pour la période de 1997 à 2005.

4. Des variables distinctes pour les conjoints de même sexe et les ex-conjoints de même sexe ont été créées en 2005.

5. Comprend les pères et les mères biologiques et adoptifs, les enfants biologiques et adoptés, les beaux-pères et les belles-mères, les beaux-fils et les belles-filles, les parents de famille d'accueil et les enfants en famille d'accueil.

6. Comprend les nièces, les neveux, les petits-enfants, les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, les beaux-parents, etc. qui sont liés par le sang, par mariage (incluant les unions libres) ou par adoption.

7. Comprend les prostitués et prostituées, les trafiquants de drogue et leurs clients, les usuriers, les membres de gangs, etc.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 8

Homicides selon la région métropolitaine de recensement

Région métropolitaine de recensement (RMR) ¹	2006 ²			2005 ^{r,3}			Moyenne de 1996 à 2005	
	population ⁴	nombre de victimes	taux ⁵	population ⁴	nombre de victimes	taux ⁵	nombre de victimes	taux ⁵
500 000 habitants et plus								
Toronto	5 418 989	99	1,83	5 320 617	104	1,95	84	1,74
Montréal ⁶	3 706 698	52	1,40	3 676 239	48	1,31	67	1,92
Vancouver	2 181 591	55	2,52	2 159 526	62	2,87	53	2,58
Calgary	1 108 907	26	2,34	1 069 309	25	2,34	16	1,60
Edmonton ⁶	1 059 826	39	3,68	1 032 104	44	4,26	26	2,71
Ottawa ⁷	884 765	16	1,81	880 773	12	1,36	9	1,03
Québec	726 227	7	0,96	719 250	5	0,70	8	1,18
Winnipeg	726 138	22	3,03	696 538	26	3,73	22	3,22
Hamilton ⁸	701 691	7	1,00	696 913	11	1,58	11	1,63
Total	16 514 832	323	1,96	16 251 269	337	2,07	295	1,94
100 000 à moins de 500 000 habitants								
Kitchener	491 635	2	0,41	485 177	7	1,44	5	1,09
London	473 364	5	1,06	471 009	14	2,97	6	1,26
St. Catharines–Niagara	435 125	4	0,92	434 171	14	3,22	7	1,65
Halifax	382 203	6	1,57	380 583	11	2,89	8	2,11
Oshawa	585 560	3	0,88	333 313	1	0,30	3	0,48
Victoria	338 570	4	1,18	336 437	2	0,59	6	1,80
Windsor	333 706	5	1,50	332 823	5	1,50	6	1,85
Gatineau ^{6,9}	290 392	9	3,10	288 925	3	1,04	3	1,27
Saskatoon	244 619	8	3,27	243 913	9	3,69	6	2,72
Regina	200 447	9	4,49	200 522	8	3,99	7	3,45
St. John's	180 543	1	0,55	180 082	2	1,11	2	1,03
Abbotsford ¹⁰	164 947	3	1,82	163 558	4	2,45	5	2,90
Grand Sudbury	161 821	2	1,24	161 583	2	1,24	3	1,47
Kingston ^{10,11}	153 584	2	1,30	154 130	5	3,24	4	1,96
Sherbrooke	148 102	1	0,68	148 379	0	0,00	3	1,14
Trois-Rivières	145 611	0	0,00	145 246	0	0,00	2	0,90
Saguenay	145 321	0	0,00	146 713	1	0,68	2	0,76
Thunder Bay	123 105	2	1,62	124 163	3	2,42	2	1,66
Saint John	98 657	1	1,01	101 793	0	0,00	1	0,74
Total	4 851 377	67	1,38	4 832 520	91	1,88	71	1,57
Total des RMR¹²	21 366 209	390	1,83	21 083 790	428	2,03	371	1,86
Moins de 100 000 habitants	11 257 281	215	1,91	11 215 706	235	2,10	217	1,93
Canada	32 623 490	605	1,85	32 299 496	663	2,05	583	1,88

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro révisé

1. Veuillez noter qu'une RMR compte habituellement plus d'un service de police.

2. En 2006, on a déclaré et inclus dans les totaux 13 homicides qui avaient eu lieu au cours d'années précédentes : 1 à Montréal; 1 à Toronto; 1 à Edmonton; et 10 dans les régions comptant moins de 100 000 habitants.

3. En 2005, on a déclaré et inclus dans les totaux 16 homicides qui avaient eu lieu au cours d'années précédentes : 2 à Montréal; 1 à Ottawa; 1 à Toronto; 1 à Kitchener; 1 à Edmonton; 3 à Vancouver; et 7 dans les régions comptant moins de 100 000 habitants.

4. Les estimations de population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires mises à jour pour 2005 et estimations postcensitaires provisoires pour 2006. Les estimations ont été révisées et ajustées afin de correspondre aux limites des territoires policiers.

5. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

6. Comprend 1 homicide qui s'est produit dans un établissement correctionnel en 2005.

7. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.

8. Comprend 1 homicide qui s'est produit dans un établissement correctionnel en 2006.

9. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

10. Abbotsford et Kingston sont devenues des RMR en 2001. La moyenne et le taux sont calculés pour la période de 2001 à 2005.

11. Comprend 1 homicide qui s'est produit dans un établissement correctionnel et 1, dans une maison de transition en 2005.

12. Comprend 4 homicides qui se sont produits dans des établissements correctionnels en 2006.

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des moyennes ne corresponde pas au total.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 9

Victimes et auteurs présumés d'homicide, selon le sexe, Canada, 1996 à 2006

Année	Victimes			Auteurs présumés						
	Sexe masculin		Sexe féminin	Sexe masculin		Sexe féminin		Total		
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage				
1996 ¹	435	68,5	200	31,5	635	520	88,4	68	11,6	588
1997 ¹	381	65,0	205	35,0	586	445	85,7	74	14,3	519
1998	381	68,3	177	31,7	558	474	87,9	65	12,1	539
1999 ^r	365	67,8	173	32,2	538	446	90,3	48	9,7	494
2000 ^{r,2}	397	72,7	149	27,3	546	423	88,1	57	11,9	480
2001 ²	392	70,9	161	29,1	553	449	87,5	64	12,5	513
2002 ^{r,1}	376	64,6	206	35,4	582	484	89,3	58	10,7	542
2003 ^r	391	71,2	158	28,8	549	488	88,7	62	11,3	550
2004 ^r	425	68,1	199	31,9	624	532	89,6	62	10,4	594
2005 ^r	483	72,9	180	27,1	663	580	90,2	63	9,8	643
2006 ³	442	73,2	162	26,8	604	476	86,7	73	13,3	549
Moyenne de 1996 à 2005	403	69,0	181	31,0	583	484	88,6	62	11,4	546

^r révisé

1. Le total des auteurs présumés exclut 1 personne dont la police ne connaissait pas le sexe.

2. Le total des auteurs présumés exclut 2 personnes dont la police ne connaissait pas le sexe.

3. Le total des victimes exclut 1 personne dont la police ne connaissait pas le sexe.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Centre canadien de la statistique juridique

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce produit, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6 au 613-951-9023 ou au numéro sans frais 1-800-387-2231.

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757
Centre de renseignements de Statistique Canada :	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Diffusion de *Juristat* récents

N° 85-002-X au catalogue

2005

Vol. 25, n° 1	Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence
Vol. 25, n° 2	Le retour aux services correctionnels après la mise en liberté : profil des adultes autochtones et non autochtones sous surveillance correctionnelle en Saskatchewan de 1999-2000 à 2003-2004
Vol. 25, n° 3	Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2003-2004
Vol. 25, n° 4	Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 2003-2004
Vol. 25, n° 5	Statistiques de la criminalité au Canada, 2004
Vol. 25, n° 6	L'homicide au Canada, 2004
Vol. 25, n° 7	La victimisation criminelle au Canada, 2004
Vol. 25, n° 8	Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2003-2004

2006

Vol. 26, n° 1	Infractions contre l'administration de la justice, 1994-1995 à 2003-2004
Vol. 26, n° 2	Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2003-2004
Vol. 26, n° 3	La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada
Vol. 26, n° 4	Statistiques de la criminalité au Canada, 2005
Vol. 26, n° 5	Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2004-2005
Vol. 26, n° 6	L'homicide au Canada, 2005
Vol. 26, n° 7	Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005

2007

Vol. 27, n° 1	Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004
Vol. 27, n° 2	Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2004-2005
Vol. 27, n° 3	Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005
Vol. 27, n° 4	Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2005-2006
Vol. 27, n° 5	Statistiques de la criminalité au Canada, 2006
Vol. 27, n° 6	La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006
Vol. 27, n° 7	Les services aux victimes au Canada, 2005-2006